



FORMATION REFERENT HYGIENE EN EHPAD

Public concerné :

Personnel en charge de la
Prévention du Risque Infectieux
EHPAD public et privés du Gers

Prérequis :

Aucun

Accessibilité

Personne en situation d'handicap,
nous contacter

Durée : 7 h

Horaire : 9 h- 17 h

Lieu :

Salle du conseil de surveillance,
Allée Marie Clarac, BP 80382,
Centre Hospitalier d'Auch

Nombre maxi de participants :

14

Dates : 07/11/2023

Tarif CHA : sans objet

Tarif extérieur : gratuit

Objectifs

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable :

- Décrire les missions du référent EMS
- Identifier les situations à risque épidémique
- Mettre en place les mesures de prévention et de maîtrise de transmission croisée et des épidémies

Programme de la formation

9h - 9h30	Accueil des participants Quizz hygiène
9h30 - 10h	PMRI en EHPAD Missions du référent
10h15 - 12h30	Technique HDM EPI (port de gants...) AES Environnement (locaux, linge, déchets)
12h30-13h30	Repas libre (<i>possibilité de manger sur place</i>)
13h30 - 14h	Gestion des excréta
14h - 16h00	Fondamentaux PCC, PCG, PCA : - Identification et signalement - Analyse de situation clinique
16h15 - 17h	Évaluation des acquis et de la formation : - Quizz - Tour de table - Fiche évaluation

Modalités déroulement :

présentiel

DPC : Non

Modalités et délais d'accès :

suyant calendrier, nous contacter si déploiement dans votre structure en intra

Intervenants :

DR Claudette SOME

Julia DUCAU

Virginie CAPOT

Contact pédagogique :

✉ emh.ide@ch-auch.fr

CAPOT Virginie

☎ 06 99 69 07 49

Indicateur de résultat

1° session de formation

Renseignement et inscription

Demande d'inscription à adresser à l'adresse suivante :

✉ emh.ide@ch-auch.fr

En absence de confirmation d'accusé de réception de votre demande d'inscription dans les 72h,

Veillez nous appeler au :

☎ 06 99 69 07 49

Règlement Intérieur disponible sur le site Web du CH AUCH : www.ch-auch.fr

Méthodes, moyens et supports pédagogiques

La formation s'appuie sur des méthodes pédagogiques interactives et comprend une alternance d'apports de connaissances, de travail en ateliers, et d'études de cas concrets privilégiant les échanges au sein du groupe.

Remise d'un support pédagogique.

- Affiche AES, livret PS, tableau de suivi des indicateurs, protocole « signalement interne et externe des IAS »

Modalités d'évaluation et sanction de la formation

Cette formation fait l'objet

- D'une évaluation des connaissances avant la formation (Quizz) et à l'issue de la formation (Quizz).
- D'une évaluation par les formatrices de l'atteinte des objectifs.
- D'une évaluation de satisfaction des personnes formées

Cette formation donne lieu à la délivrance d'une attestation individuelle de formation précisant les compétences acquises ainsi qu'un certificat de réalisation.